

**Zeitschrift:** Cahiers d'histoire du mouvement ouvrier  
**Herausgeber:** Association pour l'Étude de l'Histoire du Mouvement Ouvrier  
**Band:** 40 (2024)

**Artikel:** Exploiter les "forces saines" des malades : le travail à l'asile psychiatrique de Cery (XXe siècle)  
**Autor:** Ferreira, Cristina  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1061968>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 01.05.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# EXPLOITER LES « FORCES SAINES » DES MALADES : LE TRAVAIL À L'ASILE PSYCHIATRIQUE DE CERY (XX<sup>e</sup> SIÈCLE)

CRISTINA FERREIRA

Le matin, il prête main forte aux aides-soignantes chargées des travaux de nettoyage ; l'après-midi, durant les heures de travail réglementaires, il trie lentilles, haricots et châtaignes, ou colle des sacs de papier. Il s'efforce, dès l'instant où il s'agit de travailler, d'en faire le plus possible et rouspète si on le dérange<sup>1</sup>.

Carl Seelig, tuteur et ami de Robert Walser, résume par ces quelques lignes les journées du célèbre écrivain suisse. Pendant un quart de siècle, jusqu'à sa mort en 1956, Walser est interné à l'asile psychiatrique d'Herisau (canton d'Appenzell Rhodes-Extérieures). Aspirant à la tranquillité, l'auteur semble y trouver son compte dans les activités qu'il partage avec d'autres résidents qui, à ses propres dires, « mettent du *timbre* dans l'atone grisaille du quotidien »<sup>2</sup>.

Les asiles sont alors pleinement ancrés dans l'économie régionale, ce que révèle le type de travail effectué par l'auteur de *L'Institut Benjamenta*. En particulier, la fabrication de cornets en papier est une industrie commune à de nombreux établissements en Suisse. Dans les environs de Lausanne, à l'Asile de Cery, son introduction dans les divisions masculines date de 1907 ; au fil des décennies, le collage et le pliage constituent la principale « occupation thérapeutique ». Dès 1928, l'industrie « florissante » des cornets en papier est introduite à la Rosière, annexe située à Gimmel où sont internés des malades jugés incurables<sup>3</sup>.

Tandis que la démographie asilaire ne cesse de croître (plus de 600 interné·e·s tout au long des années 1950), la mise au travail répond

---

<sup>1</sup> Carl Seelig, *Promenades avec Robert Walser*, Paris, Rivages poche, 1992, p. 46.

<sup>2</sup> *Idem*, p. 36.

<sup>3</sup> Rapport de l'Asile de Cery, 1928.

à des impératifs économiques et disciplinaires<sup>4</sup>. Partisans des théories de la « thérapie active » en vogue dès le début du siècle<sup>5</sup>, les médecins-directeurs de Cery se targuent d'avoir développé un modèle exemplaire ayant acquis une notoriété en Suisse et par-delà les frontières. Fruit de leurs voyages en Europe, ils s'inspirent en vérité, à l'image de leurs confrères bernois, de pratiques allemandes et hollandaises jugées prometteuses, tant sur le plan thérapeutique qu'organisationnel<sup>6</sup>. Par les travaux en série, agricoles et domestiques, selon une division sexuée, les psychiatres font le pari d'une transformation possible des dispositions corporelles et mentales pathologiques. L'ambition est d'augmenter la proportion de malades socialement guéri·e·s, soit des travailleurs et des travailleuses de « bonne commande » pouvant quitter l'asile, ou qui s'y rendent utiles le temps de leur séjour.

L'organisation du travail par les patrons de la psychiatrie, une pratique que l'historiographie récente s'efforce de documenter par l'archive institutionnelle, est au centre de cette contribution<sup>7</sup>. En parallèle à la multitude de mandats par lesquels ces professeurs de la faculté fructifient leur capital symbolique et sont généralement étudiés (publications scientifiques, expertise légale, recherche clinique), la gestion administrative des établissements qui les occupe tend en effet à être reléguée au second plan. Ils s'évertuent pourtant à exploiter au mieux « les forces saines » des malades, désignent les tâches qui conviennent en fonction de l'état mental et des risques d'évasion ; ils confient au personnel technique et infirmier la surveillance et l'encadrement du travail effectué par des centaines de malades.

Mais ce rôle entrepreneurial n'est évidemment pas sans provoquer des remous. Au fil des années 1930, la direction médicale de Cery doit

---

<sup>4</sup> Pour le travail gratuit dans les asiles-colonies d'Indochine française, voir : Claire Edington, « Des patients au travail », *Terrain*, 76, mis en ligne le 3 mai 2022, consulté le 7 novembre 2023. <http://journals.openedition.org/terrain/23163>.

<sup>5</sup> Jane Freebody, « “The Root of All Evil is Inactivity”: The Response of French Psychiatrists to New Approaches to Patient Work and Occupation, 1918-1939 », in R. Ellis et al. (ed.), *Voices in the History of Madness, Mental Health in Historical Perspective*, 2021, p. 71-94.

<sup>6</sup> Urs Germann, « Arbeit, Ruhe und Ordnung: die Inszenierung der psychiatrischen Moderne – Bildmediale Legitimationstrategien der schweizerischen Anstaltspsychiatrie im Kontext der Arbeit- und Beschäftigungstherapie in der Zwischenkriegszeit », *Med Ges Gesch*, 26, 2006, p. 283-310.

<sup>7</sup> Les principales sources mobilisées dans cet article sont conservées aux Archives cantonales vaudoises (ACV), en particulier les Rapports annuels de l'Asile de Cery (SB258 A2/4) et le dossier « Thérapeutique par le travail » (S 57/53).

en effet affronter les attaques du patronat local contre les pratiques de sous-traitance dans la manufacture des cornets en papier. Ils dénoncent une concurrence intolérable puisqu'un seul fabricant bénéficie de la main d'œuvre gratuite de l'asile face à laquelle ils peuvent difficilement rivaliser<sup>8</sup>. À l'échelle locale, se nouent alors des tractations entre les acteurs du champ psychiatrique, économique et politique. Instructif, cet épisode révèle la perspective charitable adoptée par ces élites quant au travail des malades : devant céder face aux pressions du patronat, les psychiatres s'improvisent dans la prospection d'activités de sous-traitance, peu propices à l'affranchissement économique, social et symbolique de la patientèle qui se trouve sous leur bonne garde. Parce qu'il est censé remplir des fonctions thérapeutiques, contribuer à alléger les frais de l'hospitalisation et valoriser la réputation publique des asiles, le travail effectué au fil des décennies par les malades n'est jamais reconnu autrement que comme une occupation bienfaisante. Cette logique, plus proche de la philanthropie que de la justice sociale, est vouée à se perpétuer avec les ateliers de réadaptation professionnelle et l'improbable passerelle qu'ils représentent vers le marché du travail ordinaire.

### **La « thérapeutique par le travail » : faire des économies et assurer la discipline**

Au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, l'édification des asiles en Suisse intègre d'emblée la possibilité d'exploiter des domaines agricoles. Le travail des aliénés n'est pas seulement perçu comme un moyen de guérison ou d'apaisement : « étant exercé sans rétribution [...], il épargne les ouvriers, et constitue ainsi pour la maison une ressource importante », écrivent en 1868 le Dr Jean-Baptiste Thürler et l'architecte Théodore Perroud au sujet du futur asile fribourgeois de Marsens<sup>9</sup>. C'est aussi cet argument qui motive en 1864 les pouvoirs publics vaudois à décider la construction de l'Asile de Cery, inauguré en 1873 à Prilly, dans les environs de Lausanne.

---

<sup>8</sup> À la même époque dans le canton de Vaud, l'exploitation du travail des détenus suscite de réactions semblables : craintes de concurrence déloyale exprimées par les syndicats et convoitées par des acteurs du secteur privé. Sébastien Guex et Hadrien Buclin, « Chères prisons ? Le coût des établissements de détention du canton de Vaud dans une perspective de longue durée, 1845-2015 », *Déviance et société*, 42, 2018, p. 277-323.

<sup>9</sup> Cité dans Catherine Fussinger, Deodat Tevaearai, *Lieux de folie, monuments de raison*. Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes, 1998, p. 56.

En 1921, alors que l'asile dirigé par le professeur Albert Mahaim (1867-1925) héberge 507 malades, le décompte de la production donne un aperçu saisissant de l'ampleur du travail effectué, et de son caractère genré :

Dans la division des Hommes il a été fabriqué 2 100 500 cornets divers, 129 495 cornets à tabac, 18 000 étuis de bougies ; il a été trié 3348 kilos d'esparcette, 530 kg d'oignons, 509 kg de pois, 410 kg de haricots, 80 kg d'orge et 67 kg de maïs. Dans la division des Femmes, il a été confectionné 27 547 pièces neuves, dont 965 chemises, 3034 paires de bas, 4094 linges de toilette, 3128 mouchoirs, 22 780 tabliers, 2357 mantelets, 2552 draps, 2297 taies d'oreillers et 6522 pièces diverses. On a raccommodé 47 000 pièces, on en a repassé 32 545 ; enfin, on y a confectionné 12 409 paquets de tabac<sup>10</sup>.

Comme le font remarquer Catherine Fussinger et Deodaat Tevaeearai, si les activités féminines « étaient tout aussi importantes pour le fonctionnement autarcique de l'institution » que les travaux dans les champs effectués par les hommes, « elles ne bénéficiaient pas de la même auréole thérapeutique » dans les écrits des psychiatres<sup>11</sup>.

Toujours est-il que cette comptabilité minutieuse dressée à l'intention des pouvoirs publics sert à contredire l'image d'une population asilaire improductive, donc socialement coûteuse. Par le travail fourni, la patientèle allège les frais d'hospitalisation à la charge de l'État. Aussi, par un rapprochement des habitudes de la vie ordinaire, les psychiatres espéraient-ils accélérer les sorties, notamment par les placements familiaux, une option très tôt privilégiée pour les plus « faciles ». De surcroît, les malades qui travaillent autofinancent les diverses activités qui « agrémentent le quotidien ». Les gains de leur labeur sont en effet versés dans la Caisse du travail gérée par l'Asile et financent les distractions.

Récompenser les efforts par les loisirs et par les avantages en nature est un aspect capital pour le Dr Henri Preisig (1875-1951), directeur de l'Asile de Cery entre 1925 et 1936 et fervent partisan de la thérapeutique par la discipline et le travail. Déplorant une coupe budgétaire de 500 francs, décidée en 1930 par les autorités, le psychiatre argumente que « toute thérapie raisonnée des maladies mentales comporte quelques réjouissances ». En 1929, explique-t-il, un total de 12 086 francs a été dépensé : Fête de Noël et Fête des cerises, cinéma, radiophonie, bals et

<sup>10</sup> Rapport annuel de l'Asile de Cery, 1921.

<sup>11</sup> Fussinger et Tevaeearai, *op. cit.*, p. 57.

concerts, excursions, chœur, tabac, thé et biscuits, gramophone et accordéon, jeux de cartes, journaux et bibliothèque. Toutes ces distractions sont jugées indispensables pour « entretenir la bonne volonté des malades, sinon ils se désintéressent et refusent de s'occuper ». Pour les mêmes motifs, Preisig s'emporte vivement contre la décision du Département de l'intérieur en 1925 de « supprimer au budget le poste du tabac » :

Il est certain que la plupart des malades hommes substitueront la mauvaise humeur et l'esprit de récrimination à leur intérêt pour le travail si on ne pouvait pas leur distribuer du tabac. Le nombre de travailleurs diminuerait immédiatement et tomberait à un chiffre minime, ce qui serait la faillite de tous nos efforts, tendus depuis vingt-cinq ans vers l'amélioration de l'asile par la thérapeutique du travail<sup>12</sup>.

Réclamant un apport supplémentaire de 2000 francs annuels, Preisig fait valoir la renommée acquise par l'asile cantonal grâce à la thérapeutique du travail : elle force l'admiration des confrères suisses et étrangers, comme à l'occasion du Congrès des aliénistes de la langue française tenu à Lausanne en 1926. L'apprentissage de l'ordre inculqué à l'asile est ainsi une préparation indispensable à la sortie de l'asile. À cette fin, Preisig obtient en 1931 la création d'un poste d'assistante sociale dont la principale mission est d'organiser les placements dans des familles d'accueil. Lors de son départ en 1936, l'asile de Cery rend hommage à celui qui aurait « véritablement créé en Suisse romande la thérapeutique active des malades mentales par la discipline et le travail »<sup>13</sup>. En vérité, Preisig n'est de loin pas une figure isolée et pionnière. À Genève, Charles Ladame (1871-1949), directeur de l'asile de Bel-Air (1925-1939) est, lui aussi, un fervent partisan de l'occupation par le travail en plein air ou dans les divisions. En 1927, Ladame visite l'Hôpital psychiatrique de Volterra en Italie où les patients travaillent quotidiennement dans les ateliers de cordonnerie, de tissage, d'alimentation et dans les travaux agricoles<sup>14</sup>. Il s'en inspire pour instaurer la thérapie par le travail à Bel-Air<sup>15</sup>.

---

<sup>12</sup> ACV\_S 57/53. De Henri Preisig au Département de l'intérieur/Secours publics, 15.11.1930.

<sup>13</sup> Rapport annuel de l'Asile de Cery, 1936.

<sup>14</sup> Lucienne Peiry, *Charles Ladame ou le cabinet fou d'un psychiatre*, Collection de l'art brut, Lausanne, 1991.

<sup>15</sup> Charles Ladame, *La thérapeutique des maladies mentales par le travail*, rapport d'assistance du XXX<sup>e</sup> congrès des médecins aliénistes et neurologistes de France et des pays de langue française, Paris, 1926.

Pour les directeurs des établissements, défendre les vertus du travail comporte des enjeux majeurs d'image publique. Comme analysé par Urs Germann, les brochures publicitaires des asiles psychiatriques, éditées dans les années 1930, sont agrémentées de multiples photos où la mise en scène des malades au travail occupe une place étonnamment prépondérante<sup>16</sup>. Cette iconographie, en partie réaliste mais fruit d'une mise en scène soignée, constitue une stratégie de légitimation de la psychiatrie voulant affirmer l'efficacité de ses méthodes et contrarier les préjugés.

Ces brochures révèlent simultanément l'importante circulation internationale des idées. Diffusées dans l'entre-deux-guerres, les expériences d'une « thérapie active » que le psychiatre allemand Hermann Simon (1867-1947) mène à l'asile de Gütersloh, rencontrent un franc succès en Europe<sup>17</sup>. Il en va de même auprès des psychiatres en Suisse, d'autant qu'ils cherchent des solutions au problème de la surpopulation des établissements de soins. C'est le cas des directeurs des asiles psychiatriques bernois (Waldau et Münsingen) qui, au milieu des années 1920, reçoivent le soutien et les conseils de Hans Steck (1891-1980), alors sous-directeur de Cery<sup>18</sup>. Ce dernier plaide pour une réorganisation interne des asiles grâce à l'occupation des malades, telle que préconisée par l'allemand Hermann Simon<sup>19</sup>. Contre les méthodes passives d'alitement, Simon promeut le dressage et la responsabilisation par le travail, ayant pour avantage considérable d'instaurer l'ordre au sein d'asiles encombrés<sup>20</sup>. Dépourvus de moyens pharmacologiques<sup>21</sup>, et gouvernant une population nombreuse aux pathologies diverses – schizophrénie, oligophrénie, mélancolie, démence sénile, épilepsie, psychopathie constitutionnelle, alcoolisme –, les psychiatres ont alors recours aux narcotiques, à l'alitement, aux bains permanents, ainsi qu'à divers moyens coercitifs (gaine, cami-

<sup>16</sup> Germann, *op cit.*

<sup>17</sup> Jane Freebody, *Work and Occupation in French and English Mental Hospitals, c.1918-1939*, Mental Health in Historical perspectives Series, 2023.

<sup>18</sup> En 1920, à l'âge de 29 ans, Hans Steck est nommé troisième médecin de l'Asile de Cery et, en 1925, il occupe le poste de sous-directeur.

<sup>19</sup> Germann, *op. cit.* La thérapie active est introduite en 1929 à la Waldau dans le canton de Berne, soit trois ans après Cery.

<sup>20</sup> Hermann Simon, « La psychothérapie à l'asile », *L'Hygiène mentale. Journal de psychiatrie appliquée*, I, 1933, p. 16-28.

<sup>21</sup> Les neuroleptiques sont introduits dans les années 1950. La chlorpromazine aurait permis de faire sortir une dizaine de malades, vivant depuis dix à vingt ans à Cery. Rapport annuel de Cery, 1953.



Asile de Cery, « Travail de repassage. Division des chroniques tranquilles ». ACV S 231/82

sole de force, isolement en cellule). Par ailleurs, les cures par choc insulinique ou les traitements par électrochoc ne résolvent guère le problème des rechutes fréquentes. Dès lors, la discipline par le travail est un enjeu de taille pour la direction de Cery ; elle satisfait aussi les attentes des autorités administratives et judiciaires qui ordonnent des internements<sup>22</sup>.

### **Le taylorisme à l'asile : adapter les tâches aux « constellations psychiques »**

Encore fallait-il rationaliser l'organisation du travail tenant compte des spécificités de la main d'œuvre asilaire. Si le travail à la campagne et au jardin est jugé salubre pour « les malades tranquilles et faciles »,

<sup>22</sup> Les internements ordonnés par les autorités demeurent majoritaires jusque dans les années 1950. Georges Klein et Jacques Gasser, « L'évolution de la psychiatrie à travers les dossiers de patients : l'exemple de l'Hôpital psychiatrique de Cery, 1873-1959 », *Revue historique vaudoise*, année 103, 1995, p. 65-86.

il en va autrement pour des psychotiques dont les symptômes délirants obligent à les garder au sein des divisions. À l'asile de Wil (canton de Saint-Gall), par exemple, le directeur Heinrich Schiller (1864-1945), l'un des pionniers en Suisse de la mise au travail des patients<sup>23</sup>, s'inspire explicitement du taylorisme. Dans un texte conservé aux archives de Cery, Schiller explique que chaque fabrication se décompose « en plusieurs phases » avec des degrés divers de difficulté, exigeant « plus ou moins d'habileté, d'attention et de force ». Dès lors, précise-t-il, « il en résulte l'application d'un Taylorisme (*sic*) très prononcé : on peut attribuer à chaque malade un travail qui correspond à ses aptitudes personnelles, au schizophrène relativement intelligent comme à l'imbécile ou à l'idiot »<sup>24</sup>. Tressage de nattes en paille, fabrication de cornets, de boîtes de cirage en bois ou de tapis de cuir : ces tâches visent à « arracher les démences précoces de leur négativisme et de leur apathie » ; le travail permet de « combattre l'ennui », de « canaliser les automatismes » et, *in fine*, de transformer les malades en « pensionnaires calmes et dociles »<sup>25</sup>.

À l'instar de ses confrères qui entreprennent des voyages d'étude et visitent des établissements réputés pour l'organisation du travail des malades, Hans Steck se rend dans les années 1920 à l'asile provincial de Santpoort aux Pays-Bas. Il devient à son tour un promoteur de la « thérapie occupationnelle » qu'il s'emploie à perfectionner en tant que directeur de Cery (1936-1961). En 1936, année où il succède à Henri Preisig, les statistiques comptabilisent pas moins de 622 malades, proportion pratiquement inchangée dans les années qui suivent. L'asile emploie alors 184 personnes, dont seulement six médecins, épaulés par un assistant médical et par 109 soignant·e·s.

Pour Steck, il convient de ne pas accorder trop de poids aux « aspects secondaires » (pécule par exemple), au risque de « laisser échapper le côté médical »<sup>26</sup>. Dans cette optique, il soutient que le travail agrémenté de divertissement « est le plus puissant levier pour combattre l'autisme du schizophrène », quitte à employer « une douce coercition »<sup>27</sup>.

<sup>23</sup> Germann, *op. cit.*

<sup>24</sup> ACV\_S 57/53. « La thérapeutique des maladies mentales par le travail », Dr Schiller, Directeur de l'asile de Wil (Saint-Gall), non daté.

<sup>25</sup> *Ibidem.*

<sup>26</sup> ACV\_S 57/53. « La thérapeutique des maladies mentales par le travail. Discussion à propos du rapport du Prof. Ladame et du Dr Demaye par le Dr H. Steck, Privat-docent à l'Université de Lausanne », non daté.

<sup>27</sup> *Ibidem.*

Encadré par le personnel et bénéficiant de visites fréquentes du médecin, le « persécuté agressif » pouvait ainsi devenir « un travailleur inoffensif ».

Méthodique, le psychiatre s'attelle en 1940 à établir une typologie des modes d'occupation ajustés aux diverses « constellations psychiques »<sup>28</sup>. Pour les maniaques, « dont la versatilité est bien connue », il faut éviter une activité par trop régulière ; « chez certaines agitées schizophrènes un excellent moyen de canaliser leurs besoins de mouvement est la lessive ». Ceux qui ont « besoin d'un travail plutôt fatigant et d'exercices physiques violents », à l'instar des épileptiques, il faut les employer à « bloquer les parquets ou de labourer à la bêche ». À l'inverse, rouler des bandes et trier de la graine est un travail rythmé qui convient aux confus. Parce que le tissage remet en valeur « la pensée spatiale », il s'agit d'un « travail idéal pour des radoteurs ». Afin de calmer les excités, les travaux automatiques peuvent se révéler efficaces. Puis, chez les personnes déprimées, il faut encourager la fabrication d'objets à valeur affective ainsi que stimuler leur intérêt pour le « joli travail » (tissage, broderie et vannerie artistique). Enfin, expérience faite lors de l'aplanissement d'une colline aride dans le domaine de Cery, les démolitions sont propices à l'utilisation de « certains instincts agressifs et destructifs », au point que « des malades difficiles y ont pris goût à une occupation ordonnée »<sup>29</sup>. Pour Hans Steck, le labeur des malades doit être pris très au sérieux pour « se rapprocher peu à peu du travail exact et précis qu'on exige de l'ouvrier bien portant », aspect qu'il juge « particulièrement important pour la rééducation des psychopathes instables [qu'il] ne faut pas se gêner d'atteler à toutes les tâches » : travaux de ménage, de propreté et d'entretien de l'établissement, nettoyage des planchers, chaque travail ayant « une valeur éducative »<sup>30</sup>.

Le directeur de Cery est cependant hostile à ce qui pourrait s'apparenter à un productivisme débridé. Outre des pauses fréquentes pour éviter des excès de fatigue, il tient à rappeler que « ce n'est pas

---

<sup>28</sup> Hans Steck, « Rééducation et traitement par les chocs », *En marge des traitements de choc. Contributions à l'étude des problèmes du personnel et du régime des établissements psychiatriques* 15. Berne, Ed. Hans Huber, 1940.

<sup>29</sup> Steck, *op. cit.*, p. 47.

<sup>30</sup> Sur les prises de position de Hans Steck au sujet du travail en milieu carcéral pour les patients dits psychopathes, voir : Mikhaël Moreau et Cristina Ferreira, « La thérapeutique par le travail contraint à la colonie agricole pénitentiaire des Prés-Neufs (20<sup>e</sup> siècle) », *Tsantsa, Revue suisse d'ethnologie*, n° 25, 2020, p. 30-43.

*Asile de Cery*



*Travail des sacs en papier  
Division des chroniques tranquilles  
Tranquilles*

Asile de Cery, « Travail des sacs en papier. Division des chroniques tranquilles ». ACV S 231/82

le nombre de cornets fabriqués chaque jour qui doit compter », mais parvenir à « une activité utile par la canalisation des forces dérégées »<sup>31</sup>. Pour autant, si pour le psychiatre il ne s'agit pas de « manufacturer dans un but commercial », il ne reste pas moins que cette volonté de capter « les forces saines des malades » revêt un intérêt économique non négligeable.

### **Une « concurrence désastreuse » : conflits entre l'Asile de Cery et les industriels locaux**

Principale industrie de Cery, la fabrication de cornets en papier comporte des avantages jugés inestimables : un travail réalisé dans des conditions non salissantes, sans manipuler des outils complexes et dangereux, pouvant occuper beaucoup de malades à la fois<sup>32</sup>. Or,

<sup>31</sup> Steck, *op. cit.*, p. 45.

<sup>32</sup> ACV\_S 57/53. De Hans Steck à Norbert Bosset, chef du Département de l'intérieur, 11.05.1936.

entre 1935 et 1936, Henri Preisig et Hans Steck se confrontent tour à tour aux accusations d'une concurrence jugée intolérable par des acteurs de l'industrie lausannoise du papier<sup>33</sup>. Ceux-ci interpellent les pouvoirs publics qui décident de réunir les parties en litige. Quels sont, en substance, les motifs du conflit débattus lors de ces séances tenues en pleine crise économique ?

Les entrepreneurs font tout d'abord valoir que « les produits manufacturés à Cery sont vendus à un prix excessivement bas dans le commerce »<sup>34</sup>; dans ces conditions, ils sont « traités de voleurs par la clientèle » car tandis qu'ils vendent 1000 pochettes à 10 francs, pour la même quantité de marchandise, le prix de Cery revient à 4 francs. Comme rapporté par un fabricant, « les clients fidèles nous lâchent les uns après les autres ». Au surplus, « Cery prend du travail à un certain nombre d'ouvriers » qui, à la différence des malades, doivent nourrir leurs familles. Tandis que dans ce secteur un ouvrier est payé 60 à 65 cts de l'heure, d'après leurs renseignements, 140 malades (125 hommes et 15 femmes) travaillent en moyenne six heures trente par jour, pour un salaire estimé à 82 cts par semaine. Enfin et surtout, la situation est jugée d'autant plus insoutenable qu'un seul et unique fabricant, soit André Bron & Cie, bénéficie de cette soustraction peu onéreuse. Réfutant la récrimination de ses pairs d'une « concurrence désastreuse », le concerné tient à rappeler que « le montage des sacs à la machine revient infiniment meilleur marché que le montage à la main » tel qu'effectué par les malades à Cery. Cette production comporte de surcroît son lot de déchets, en raison du travail parfois défectueux réalisé par les patient·e·s.

Voulant dissiper toute méprise, les médecins directeurs de Cery expliquent, quant à eux, que non seulement la quantité de travail est modeste (« juste pour occuper les malades »), mais que Cery ne souhaite pas faire des affaires avec plusieurs maisons de la place car « le personnel ne pourrait pas répondre à diverses demandes urgentes de travail ». Rappelant que le pliage et le collage des cornets sont conçus

---

<sup>33</sup> ACV\_S 57/53. « Requête de la Société des Patrons relieurs de Lausanne et du canton relative à la main d'œuvre mise par l'Asile de Cery à la disposition de certaines maisons ». Séances du 16.07.1935 et du 30.09.1936.

<sup>34</sup> À titre d'exemple, alors que le prix facturé par Cery pour des « sacs ordinaires de 500 g à 10 kg » s'élève à 1 franc, le prix payé par les fabriques est le triple. Pour ce qui est des sacs à café de 5000 à 1000 grammes, la différence est considérable : 2,50 francs (Cery) contre 19 francs (fabriques). ACV\_S 57/53. « Tarifs des travaux aux pièces » (1935).

« dans une visée thérapeutique », les psychiatres peinent à comprendre en quoi ce travail serait préjudiciable pour les fabricants. Pour le chef administratif du Service des secours publics, la rééducation par le travail permet par ailleurs de réduire la durée et le coût des hospitalisations. Supprimer la fabrication des cornets aurait dès lors un impact négatif sur le budget de l'hôpital. Enfin, Norbert Bosset<sup>35</sup>, conseiller d'État et chef du Département de l'intérieur, estime quant à lui qu'« on ne peut demander de laisser ces gens devenir un danger pour la société parce qu'ils sont inoccupés ».

Toujours est-il qu'au terme de ces rapports de force, Hans Steck s'engage en 1936 à réduire la production de cornets à Cery. Se pose aussitôt la difficulté à trouver des activités de remplacement pour les malades et toute une campagne de prospection est lancée. Dès octobre 1936, des contacts sont pris avec la Maison Nestlé afin d'obtenir des mandats de sous-traitance et sans faire concurrence aux « ouvriers en dehors » : confection d'emballages divers, triage de noix et de noisettes, de déchets de papier d'aluminium, pliage et mise en enveloppe de prospectus. Un avantage mis en avant est celui de disposer d'une « main d'œuvre considérable surveillée par un assez grand nombre d'infirmiers consciencieux »<sup>36</sup>.

Préoccupé par la baisse de la production des cornets à laquelle il doit consentir, Hans Steck s'évertue à trouver des solutions. Dans une missive au chef du Département de l'intérieur, il expose des scénarios possibles<sup>37</sup>. Soucieux de prévenir de « nouvelles protestations », toutes les activités concurrentielles sont écartées : « la fabrication de brosses et de vannerie » (une « spécialité de l'Asile des aveugles ») ou de pantoufles (Clinique manufacture de Leysin). Steck exclut également les activités poussiéreuses, impliquant des instruments dangereux et occupant trop peu de malades, comme la fabrication de balais en coton qui leur a été proposée. En définitive, il propose l'achat d'un métier pour la fabrication de tapis, travail jugé intéressant pour occuper les femmes. Le projet semble lanterner puisqu'un an plus tard, Steck précise que ce métier à tisser serait financé par la Caisse du travail,

---

<sup>35</sup> Membre du Parti radical-démocratique, Norbert Bosset (1883-1969) est élu conseiller d'État vaudois en 1922. Il est chef du Département de l'intérieur et de la santé publique jusqu'en 1944.

<sup>36</sup> ACV\_S 57/53. De Cery à la Maison Nestlé, 28.10.1936.

<sup>37</sup> ACV\_S 57/53. De H. Steck au Chef du Département de l'intérieur, 11.05.1936.

sans aucun frais pour l'État, et les produits manufacturés seraient exclusivement à usage interne<sup>38</sup>.

Dans les années qui suivent, la fabrication de cornets demeure la principale activité de l'asile, non sans subir des pressions du principal mandataire. En 1942, André Bron & Cie sollicite les autorités pour que davantage d'hommes soient affectés au « Département des papiers de l'Asile de Cery »<sup>39</sup>. Aux plaintes formulées quant à la production insuffisante assurée par les malades et sa demande d'accroître la main-d'œuvre disponible, Hans Steck répond qu'il ne peut en être question : « nous ne pouvons en aucun cas diminuer les équipes qui travaillent à la ferme, surtout pas à cette saison [printemps], où on sollicite toujours un grand nombre de malades »<sup>40</sup>.

En pleine Seconde Guerre mondiale, s'accroît l'impératif d'assurer les denrées alimentaires et le ravitaillement futur, d'autant que Cery doit se plier « aux nombreuses prescriptions de l'Office de guerre ». L'Asile se lance dans « la production intensive du domaine et du jardin », installe un séchoir à fruits et légumes, procède au stockage de divers produits de nécessité<sup>41</sup>. Dans le contexte de la mobilisation générale ordonnée en 1939 par le Conseil fédéral, Cery se trouve de surcroît privé d'une partie du personnel. Deux infirmiers sont ainsi détachés à la ferme avec des « équipes de malades renforcées »<sup>42</sup>. L'asile construit un silo de pommes de terre d'une capacité de 20 tonnes et au sein de l'hôpital « des restrictions alimentaires ont été imposées »<sup>43</sup> : jours sans viande, rationnement de fromage et, en 1942, une baisse drastique de la consommation de pain, compensée par les pommes de terre et les légumes. C'est dire qu'en ces temps de pénurie, l'utilité du travail des malades valides est incontestable<sup>44</sup>.

---

<sup>38</sup> ACV\_S 57/53. De H. Steck au Chef du Département de l'intérieur, 10.04.1937.

<sup>39</sup> ACV\_S 57/53. D'André Bron au Chef du Département de l'intérieur, 1942.

<sup>40</sup> ACV\_S 57/53. Du Directeur de l'Asile de Cery à la Maison André Bron et Cie Papiers, 1942.

<sup>41</sup> Rapport de Cery, 1941.

<sup>42</sup> Rapport de Cery, 1939.

<sup>43</sup> Rapport de Cery, 1940.

<sup>44</sup> Dans nombre d'asiles français, les malades participent à leur propre subsistance ainsi qu'à l'effort de guerre. Chapitre traumatisant de l'histoire de la psychiatrie française, la famine a toutefois causé la mort de 45 000 malades internés. Isabelle von Buelzingsloewen, *L'hécatombe des fous. La famine dans les hôpitaux psychiatriques français sous l'Occupation*, Paris, Champs Histoire, 2009.

Dans l'après-guerre, le travail agricole connaît une impulsion nouvelle, avec l'acquisition en 1947 de la ferme de Vuissens qui permet l'envoi aux champs de plusieurs hommes. Au sein des divisions, sont installés des ateliers supplémentaires de tissage, de cartonnage et de couture. Modelage, petite vannerie, tissage, objets décoratifs : ces activités auraient permis aux « malades chroniques jusqu'alors réfractaires à tout effort » de « remarquables resocialisations »<sup>45</sup>. Ces entreprises sont publicisées à l'extérieur, comme lors de thés-vente organisés par la Société vaudoise d'hygiène mentale.

Pratiquement tout au long du XX<sup>e</sup> siècle, le personnel rémunéré par l'asile est secondé par une main d'œuvre gratuite. Il faut en effet attendre 1959 pour que le Conseil d'État vaudois autorise l'Asile de Cery à distribuer un maigre pécule hebdomadaire<sup>46</sup>. Suivant les indications de la direction médicale, ce pécule est réparti selon une logique hiérarchisée et en fonction du rendement. Au sommet se trouvent les malades affectés à des « tâches bien définies » tels que la lingerie ou la cordonnerie (3 francs), suivis de ceux travaillant en équipe à la ferme et au jardin sous la surveillance d'infirmiers (2 francs), enfin le contingent le plus important des malades chroniques occupés à un travail en série (1 franc). L'argumentaire financier déployé par Hans Steck ne pouvait que convaincre les pouvoirs publics : « Pour maintenir la bonne humeur et leurs bonnes dispositions, un encouragement pécuniaire s'avère de plus en plus indispensable. Il est certain que sans leur participation aux travaux de la ferme, au jardin et dans divers autres services, il serait nécessaire d'augmenter le personnel »<sup>47</sup>. Mentionnant en particulier les malades qui font de longs séjours à Cery et qui sont « astreints à des travaux d'un certain rendement », Steck déplore que « démunis d'argent de poche », ils « ne peuvent même pas jouir de leur libre sortie le dimanche ». À noter que l'on retrouve cette logique méritocratique (récompenser l'effort des plus laborieux) et paternaliste (le pécule se conçoit comme de l'argent de poche) dans les pratiques pénitentiaires, à la différence que le rendement n'était pas un critère pour établir une hiérarchie entre les pécules<sup>48</sup>.

<sup>45</sup> Rapport de Cery 1957.

<sup>46</sup> ACV\_S 57/53. Extrait du procès-verbal du Conseil d'État du Canton de Vaud. Séance du 12 juin 1959.

<sup>47</sup> ACV\_S 57/53. De Hans Steck au Département de l'intérieur, le 26.03.1959.

<sup>48</sup> Loretta Seglias, Kevin Heiniger, Vanessa Bignasca, Mirjam Häsler Kristmann, Alix Heiniger, Deborah Morat, Noemi Dissler, *Un quotidien sous contrainte*. De

## Pour conclure

Cautionné par la « thérapeutique active », le travail à l'asile est en somme au carrefour de divers intérêts. Pour les médecins-directeurs, il relève d'une modalité indispensable de gouvernement d'établissements congestionnés ; les mandats de sous-traitance qu'ils obtiennent, en proposant une main d'œuvre valide, docile et bon marché, permettent à une frange du patronat d'économiser des salaires. Au surplus, cette exploitation d'une population que les diagnostics rendent paradoxalement disponible, bénéficie de la complicité des pouvoirs publics, toujours soucieux de contenir les frais que représentent les hospitalisations. Historiquement datée, cette rencontre d'intérêts n'est pas moins promise à se métamorphoser, et donc à se perpétuer.

Au cours des années 1950, Christian Müller (1921-2013), alors médecin-assistant à Cery, observe avec consternation les patients rassemblés autour de grandes tables, triant mécaniquement haricots et tabac. « Cela sent l'urine, la soupe, la fumée, et cette mixture traduit la misère, une atmosphère de capitulation, de résignation »<sup>49</sup>, écrit-il rétrospectivement dans ses mémoires. Ce sont ces reliquats du monde asilaire qu'il entend démanteler lorsqu'il assume dès 1961 la direction de Cery, soit une année après que la Suisse introduise la Loi sur l'assurance-invalidité, accusant un retard considérable sur les autres pays européens. À la fabrique sans cesse retardée de cette loi, les syndicats se sont désintéressés, laissant ainsi le champ libre aux forces conservatrices dont la prérogative était, dès le départ, de privilégier la mise au travail des invalides au détriment des rentes<sup>50</sup>.

Les aspirations réformatrices de Müller, soit montrer que la véritable vocation d'un hôpital psychiatrique universitaire est de soigner avec des thérapeutiques modernes et variées, s'accommodent de l'héritage légué par ses prédécesseurs. « La thérapie occupationnelle occupe un assez grand nombre de malades chez nous »<sup>51</sup>, explique-t-il en 1966 à un confrère, mentionnant travaux en série et à la ferme.

---

*l'internement à la libération*, Commission indépendante d'experts Internements administratifs, Vol. 8, Chronos Verlag/Éditions Alphil/Edizioni Casagrande, 2019.

<sup>49</sup> Christian Müller, *Miniatures psychiatriques. Témoignages d'un médecin au travail*, Genève, Labor et Fides, 2007, p. 21.

<sup>50</sup> Virginie Fracheboud, *L'introduction de l'assurance-invalidité en Suisse*, Lausanne, Antipodes, 2015.

<sup>51</sup> ACV\_S 57/53. De Christian Müller au Dr Kaiser (Wil), 13.12.1966. Il précise qu'à la différence de la « thérapie occupationnelle industrialisée », les malades qui travaillent dans l'ergothérapie ne perçoivent aucune rémunération.

On y apprend aussi que le pécule (entre trois et cinq francs par semaine) n'a guère évolué en dépit d'un contexte de prospérité; indice supplémentaire de l'immobilisme paternaliste, la gestion du pécule est confiée à l'infirmier-chef. De même, Cery conserve ses liens privilégiés avec «une maison de papier» qui y installe machines, recrute un contremaître et emploie presque gratuitement des malades. D'autres travaillent la journée en ville où l'hôpital gère un atelier de petite mécanique.

Dès la fin des années 1960, les projets se succèdent avec la création d'une école ménagère pour les femmes (1967) et les activités innovantes du *dactyl-office*. Le marché demeure cependant rétif à employer la patientèle sortant de Cery: «On sent que pour de nombreux emplois auxquels nos malades pourraient prétendre, les employeurs commencent à pouvoir faire un choix entre plusieurs candidats. Il s'agira à l'avenir de chercher à créer davantage de possibilités de travail en milieu protégé, afin de permettre au plus grand nombre possible de patients de quitter le cadre hospitalier»<sup>52</sup>. Comptant en 1968 sur une aide de l'assurance-invalidité afin d'édifier un nouveau centre de travail industrialisé destiné à occuper une centaine de malades, la direction de Cery entend affirmer une philosophie modernisée. Il ne s'agirait «plus simplement d'un passe-temps» pour combattre l'ennui, ni de «faire fonctionner les hôpitaux psychiatriques grâce à l'aide des malades». Pour Müller, «il s'agit d'un but toujours plus thérapeutique visant de plus en plus à la réadaptation»<sup>53</sup>. Ainsi, «grâce à de bonnes relations avec l'industrie du papier», les malades qui «restent pour une période prolongée», travaillent dans les ateliers de cartonnage, répartis dans les différents bâtiments de l'hôpital. Cette activité «semi-industrielle» représente «une stimulation constante et permet de leur donner en contrepartie un petit pécule»<sup>54</sup>.

Vingt ans plus tard, la thérapie active par le travail ne devient pas pour autant un programme obsolète. Au cours des années 1980, les ateliers occupationnels sont fréquentés chaque jour par une soixantaine de patients; pour répondre aux commandes de sociétés et de particuliers, ils regroupent les travaux d'encartage, d'assemblage, de collage, de reliure, de montage, de menuiserie. Simultanément, d'autres lieux et institutions prennent désormais en charge ceux et celles qui

<sup>52</sup> Rapport de Cery, 1967.

<sup>53</sup> ACV\_ SB 297 Hôpital de Cery. Procès-verbal, séance du 25.03.1968.

<sup>54</sup> Rapport de Cery 1969.

vivaient durablement à l'hôpital. Mais Cery conserve toujours un petit contingent de personnages qui semblent être enfermés dans un autre temps historique, du moins sous la plume de Müller<sup>55</sup> : hommes et femmes qui épluchent toute la journée des pommes de terre, ou encore un patient « qui se prend pour Dieu », résolu à terminer ses jours à Cery où il balaie chaque soir l'atelier de menuiserie. Vivant et travaillant à l'asile de longues années, ces malades dont la chronicité est institutionnellement construite, n'étaient dès lors guère préparés à intégrer des systèmes de production dont la modernisation s'accélère dans l'après-Seconde Guerre mondiale<sup>56</sup>.

---

<sup>55</sup> Christian Müller, *Nouvelles de ce monde-là*, Genève, Labor et Fides, 2006.

<sup>56</sup> Pour le contexte français, voir : Hervé Guillemain, *Schizophrènes au XX<sup>e</sup> siècle. Des effets secondaires de l'histoire*, Paris, Alma Éditeur, 2018 ; Isabelle von Buelzingsloewen, « L'itinéraire psychiatrique d'Antoine A., "patient stabilisé sur un mode déficitaire" (1951-2013) », *Revue d'Histoire moderne et contemporaine*, 67-1, 2020, p. 124-138.